

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACCA de Braillans du samedi 26 juin 2010

Etaient présents : DULA Olivier, LOUP Jean-Pierre, NONNOTTE Claude, NONNOTTE Thierry, RAVOT Jean-Paul, CHAIGNET Bernard (invité, ne participe pas au vote).

Etaient absents : BORSOTTI André, BOUVOT Patrice, CACHOT Robert, JOUILLEROT Louis.

<p>Etaient à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la saison 2009/2010. - Règlement des bracelets et invitations - Préparation de la saison future - Questions diverses 	<p>Aucune procuration présentée avant le début de la séance.</p>
---	--

La séance a été ouverte à 17h05

Préliminaires :

Bienvenue aux nouveaux futurs chasseurs Messieurs CHAIGNET Bernard et BALLET Christophe.

Bilan (2009/2010) et prévisions (2010/2011) du plan de chasse :

	Saison 2009/2010		Saison 2010/2011	
	Attribués	Réalisés	Demandés	Attribués
Sanglier	2 adultes + 4 jeunes	1 adulte + 4 jeunes	2 adultes + 3 jeunes dont 2 tir été	3 adultes (>40kg) + 3 jeunes (<40kg)
Chevreuil	2	2	4 dont 1 tir été	2

Il n'y a pas eu d'attribution de bracelet pour le tir d'été cette année.

Attention pour la saison future, la limite entre un sanglier jeune et sanglier adulte n'est plus de 50Kg mais de 40Kg, lecture par le président et le vice-président de la fiche de synthèse du plan de gestion sanglier (distribution à chaque membre présent d'un exemplaire)

Les chevreuils ont été prélevés par P. BOUVOT et O. DULA

Les sangliers ont été prélevés par Claude NONNOTTE (3J : 48, 36 et 41 kg), Jean-Paul RAVOT (1J : 20Kg) et Olivier DULA (1A : 53.5Kg).

Bilan financier de la saison 2009/2010 :

Après présentation des opérations de recettes et dépenses, le compte de l'ACCA révèle pour la saison 2009/2010 un déficit de 417.61€ Le solde bancaire présentera un crédit de 581.59€ lorsque les remboursements des bracelets de sanglier et les invitations seront tous endossés. Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les sommes restantes dues seront endossées, début septembre, lors de la réunion de préparation de la prochaine saison, en même temps que les actions non encore réglées.

Remboursement bracelets de sanglier

Quatre jeunes sangliers et un adulte ont été prélevés cette saison, comme le partage de la viande s'est effectué entre tous, il en a été de même pour le coût des bracelets, ce qui représente une somme de 4x30€+ 1x 70€= 190€, qui divisé par 9 chasseurs et 1 membre du C.A. donne une participation de 19€ chacun.

Le règlement s'est effectué au cours de la réunion pour les personnes présentes et s'effectuera lors de la réunion de septembre pour les personnes absentes.

Budget pour la saison 2010/2011 :

Il a été décidé de lâcher 25 perdrix dans les mêmes conditions financières que la saison passée, grâce notamment à l'aide du G.I.C. petit gibier (≈1,20€/perdrix).

Montant de la cotisation et des invitations pour la saison 2009/2010 :

Vu les résultats financier de l'année écoulée, le montant des actions passe pour la saison future de :

- 70€ à 80€ l'action pour les membres de droit
- 140€ à 160€ l'action pour les membres admis

Assurance Chasse :

L'ensemble des membres présents autorise le Président à renouveler le contrat d'assurance chasse avec la société AZUR pour une cotisation qui pour la saison 2010/2011 s'élève à 245€ (+2.1% par rapport à l'année dernière).

Nouveaux chasseurs :

Messieurs CHAIGNET Bernard et BALLET Christophe, chasseront la saison prochaine, tous 2 avec le statut de membres admis.

QUESTIONS DIVERSES :

*** Dépenses et recettes diverses :**

Claude NONNOTTE a avancé 102.56€ de dépenses pour l'achat de goudron de Norvège et de maïs, comme il doit 75€ à l'ACCA (invitations et participation bracelet sanglier) il aura un avoir de 27,56€ sur le montant de son action pour la saison à venir. Messieurs DULA et RAVOT ont réglés leurs actions pour la saison future.

*** Aménagement chasseurs :**

Olivier DULA propose de réaliser une souille au dessus de l'autoroute, le problème c'est que, sur ce secteur, le sol est très rocailleux, elle peut peut-être se faire « naturellement » par les sangliers, en disposant du maïs au sol dans un endroit judicieusement choisi. Il serait plus important de couper les branches obstruant les tranchées autour des jeunes coupes.

*** Remerciements :**

Compte tenu du travail fourni par Patrice BOUVOT pour l'entretien des nombreux chemins avec son tracteur, l'unanimité des membres présents s'est accordé, en guise de remerciements, à reconduire la décision prise l'an dernier, c'est-à-dire à lui offrir son action pour la saison qui arrive

*** Tranchées et chemins :**

La ligne située au dessus de l'A36, en limite de Marchaux/Braillans devrait être entretenue cette année par les chasseurs de Marchaux

*** Rappel des sonneries :**

Nombre de coup de trompe	Signification
1 coup long	début de traque
2 : 1 coup long + 1 coup court	Fin de traque
2	Prélèvement chevreuil
3	Prélèvement sanglier jeune
4	Vu sanglier adulte
4+taillotages	Prélèvement sanglier adulte

Election des membres du bureau en conseil d'administration.

Renouvellement par 1/3 cette année :

1 seul membre sortant cette année car seulement 5 membres au C.A. : Patrice BOUVOT se représente et réélu à l'unanimité.

D'après les observations de la DDEA, il manque un membre au C.A., après appel aux candidatures, Jean-Paul RABOT se présente et est élu à l'unanimité.

Composition du conseil d'administration :

Claude NONNOTTE : président Jean Pierre LOUP : vice-président Jean-Paul RAVOT : membre du C.A.	Patrice BOUVOT : trésorier André BORSOTTI : secrétaire Thierry NONNOTTE : membre du C.A.
--	--

La séance a été levée à 18h30.

SIGNATURES :

Claude NONNOTTE : président	Patrice BOUVOT : trésorier
Jean Pierre LOUP : vice-président	André BORSOTTI : secrétaire